



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

Réser  
au  
Monite  
belgi



\*19016695\*

N° d'entreprise : 0821.162.606

Dénomination

(en entier) : **PPJ HOLDING**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : rue Aimé Smekens 93 à 1030 Schaerbeek

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : nomination représentant permanent**

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés  
tenue au siège social en date du 30 juin 2018 à 18 heures.

La réunion est ouverte sous la présidence de Jérôme GONZE.

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social  
sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce  
jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 18 heures.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

-Nomination d'un représentant permanent

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

Accepte la nomination, de Monsieur Jérôme GONZE au poste de représentant permanent de la SPRL PPJ  
HOLDING et ce à dater du 1er juillet 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 18H30 ;

Jérôme GONZE  
Gérant

Jérôme GONZE  
Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes  
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature